Centre de dépaysement et de plein air de Péruwelz

Château « La Roseraie »

Fédération Wallonie-Bruxelles

Une image contenant ciel, extérieur, arbre, bâtiment

Description générée automatiquement

Boulevard Léopold III, 58

7600 Péruwelz

Tél : 069/77.19.35

Fax : 069/77.53.93

http://www.chateaularoseraie.net

VENEZ NOUS RENCONTRER A LA ROSERAIE

Située dans le Parc naturel des Plaines de l’Escaut à la frontière française, *La Roseraie* a pour vocation d’accueillir des groupes scolaires pour des journées thématiques ou des séjours d’une ou plusieurs nuits.

Des journées pédagogiques et des séminaires peuvent également y être organisés.

Vous y rencontrez une équipe dynamique, motivée et enthousiaste.

Les enseignants du centre s’occupent de l’aspect scientifique : des activités basées sur la nature, l’écologie, … se font entre-autres dans les forêts de Bonsecours et de Stambruges.

Nous sommes en accord avec les socles de compétences de l’Enseignement fondamental et secondaire. Nous abordons, entre-autre, les thèmes sur les *êtres vivants, les hommes et l’environnement, l’écologie, …*

Nos éducateurs s’occupent des moments de détente, organisent des jeux dans notre parc, surveillent les repas et les récréations, gèrent les *douches* et les couchers, …

Le personnel de cuisine, d’entretien et administratif mettra tout en œuvre pour que le séjour soit agréable.

Des visites telles *le Marais d’Harchies, l’Archéosite d’Aubechies,*l’Hôpital*Notre Dame à la Rose, l’ancien site Minier de Chabeau-Latour, le musée d’Histoire naturelle de Tournai, …*peuvent être organisées pour agrémenter votre voyage.

Venez passer quelques jours dans le Château de la Roseraie, nous serons heureux de vous y rencontrer.

Alexandre Devoldere

Directeur

***Un séjour au CDPA de Péruwelz …***

**Dans quel but ?**

Partir en classe verte est une expérience enrichissante pour les élèves et les professeurs : mieux se connaître, créer des liens, apprendre autrement loin des bancs de l’école, dans un environnement différent, observer la nature autrement, découvrir les relations entre les êtres vivants qui peuplent les forêts, rivières, mares… voilà ce que vous apportera un séjour à la Roseraie.

**A qui s’adresse le séjour ?**

Notre équipe éducative, constituée d’enseignants et d’éducateurs spécialisés, accueille des élèves de l’enseignement fondamental, secondaire ordinaire et spécialisé ainsi que les étudiants de l’enseignement supérieur de tous les réseaux de septembre à juin excepté pendant les congés scolaires.

**Pour combien de temps ?**

Prioritairement pour un séjour d’une semaine, du lundi 10h00 au vendredi 14h00.

Un séjour de plus courte durée peut être organisé en fonction des disponibilités.

Des journées thématiques pour les écoles de la région sont également organisées.

**Quel est l’horaire proposé ?**

7h30 : Réveil

8h00 : Déjeuner

8h30-9h00 : Préparation de la journée (chaussures, sac à dos, …) – Temps de récréation.

9h00-12h00 : Activités avec les professeurs du centre.

12h15-13h15 : Dîner sous la surveillance des éducateurs du centre.

13h15-14h00 : Récréation sous la surveillance des éducateurs du centre et des enseignants de l’école.

14h00-16h00 : Activités avec les professeurs ou les éducateurs du centre.

16h00-16h30 : Goûter

16h30-17h30 : Activités avec les éducateurs du centre.

17h30-18h30 : Activités avec les enseignants de l’école.

18h30-19h15 : Souper sous la surveillance des éducateurs du centre.

19h15-21h00 : Activités – douches (en fonction de l’âge des élèves et des circonstances, les douches peuvent se prendre avant le souper).

**Le coucher se fera en fonction de l’âge, de l’activité du soir et du comportement des élèves mais ne dépassera pas 21h30 pour le primaire et 22h30 pour le secondaire**.

**Quelles sont les activités proposées?**

Nous proposons des activités basées sur l’éducation relative à l’environnement, sur l’écologie, sur la sensibilisation à la nature, …

Les activités sont animées par un enseignant ou un éducateur du centre mais elles se **déroulent toujours en présence du titulaire de classe et/ou d’un accompagnant de l’établissement.**

Le programme sera établi en fonction de vos choix mais pourra être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté : bus en panne, météo capricieuse, interdiction de circuler en forêt, …

**Et pour dormir ?**

Le château de la Roseraie a une capacité de 52 places.

Les élèves logent au 1er et au 2ème étage dans des chambres de 4 à 9 lits.

La literie est fournie (couettes, housses, oreillers et taies) mais les élèves doivent apporter leur nécessaire de toilette y compris les essuies.

**Quel est le prix d’un séjour ?**

Les repas, le linge de lit, les animations proposées par l’équipe éducative, le transport pour activités pédagogiques sont compris dans le prix.

*Fondamental : 105 euros la semaine (21 euros par jour et par élève)*

*Secondaire :115 euros la semaine ( 23 euros par jour et par élève)*

*Supérieur et accompagnant : 125 euros la semaine (25 euros par jour et par personne)*

La pension est calculée sur le nombre de journées du premier au dernier jour. Une réduction des frais de séjours ne sera envisagée qu’en cas de force majeure soumis à l’appréciation du directeur du centre.

Exemple : Une école fondamentale pour un séjour du lundi au jeudi : 21 x 4= 84 euros par élève

**Le paiement s’effectue sur notre compte bancaire BE 28 0912 1203 1420**

- Un acompte de 50 % du prix total estimé sera versé au plus tard 2 semaines avant le début du séjour.

- Une facture sera établie le dernier jour au nom de l’école et sera remise à l’enseignant ou envoyée à l’école.

- Le solde sera payé au plus tard dans les 30 jours qui suivent la fin du séjour.

Attention :

Le paiement des différentes visites (musées, parcs, …) se fait directement par les enseignants de l’école, le jour même de la visite. Le centre se charge des réservations afin de bénéficier du prix le plus bas.

**Comment réserver un séjour ?**

1. Prenez contact pour connaître les dates encore disponibles au :

069/77 19 35 et [**laroseraiecdpa@gmail.com**](mailto:laroseraiecdpa@gmail.com)

1. En cas d’accord, nous vous communiquons par courriel les différents documents pour officialiser la réservation.
2. Dans les 15 jours ouvrables (ou 3 semaines calendrier), confirmez définitivement la réservation en nous renvoyant par courriel la « confirmation de réservation » signée par le chef d’établissement.
3. Dès que possible et au plus tard trois mois avant votre venue, envoyez le formulaire de choix d’activités complété.

Nous vous envoyons, au plus tard 4 semaines avant votre séjour un planning d’activités.

N’hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires concernant votre séjour.

**Comment établir votre programme ?**

Dans le cadre d’une semaine au centre, vous devez choisir un module qui sera le fil conducteur de votre séjour.

Dans celui-ci, vous pouvez choisir au maximum 8 activités et 3 de réserves : les activités cochées en vert sont d’office incluses dans le programme.

En complément du module de la semaine, vous pouvez également choisir des activités dans les autres modules.

Je vous invite à consulter notre site, vous trouverez un descriptif des différentes animations proposéeset vous pourrez ainsiétablir le programme qui vous convient le mieux.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Quelques informations utiles.**

1. Nécessaire à emporter par chaque élève

\* Du linge de rechange en suffisance, destiné à supporter diverses conditions climatiques suivant la saison.

\* Une veste imperméable.

\* Une paire de chaussures de marche et une paire de bottes hautes en caoutchouc (indispensable pour l’activité ***Indice biotique de l’eau*** ).

\* Une paire de pantoufles.

\* Le nécessaire de toilette (essuies, savon, brosse à dents, …).

\* Un sac à dos et une gourde.

\* Du matériel scolaire.

\* Une casquette et de la crème solaire pour la bonne saison

\* Un bonnet, des gants et une écharpe pour l’hiver.

\* Une trousse de pharmacie avec le nécessaire de base.

\* Répulsif pour moustiques et tiques.

\* Une fiche médicale de chaque élève.

1. Sécurité, santé et assurance

Il est important de vous munir d’au moins un formulaire de déclaration d’accident de votre assurance scolaire.

**Médecins**

 Docteur DERVAUX Carine Rue Paul Henri Spaak 5b,  7608 Wiers Téléphone : 069/77.40.09

 Docteur BROU Xavier Rue Jaunay Clan, 44 7600 Péruwelz Téléphone : 069/77.61.73

**Centre hospitaliers**

 CHwapi Site UNION Rue des Sports, 51 - 7500 Tournai Urgences : 069/33.30.80 Urgences pédiatriques : 069/33.30.90

 Epicura Baudour Rue Louis Caty, 136 - 7331 Quaregnon Téléphone : 069/76.81.11

 Epicura Ath Rue Maria Thomée, 1 - 7800 Ath Téléphone : 069/26.21.11

**Les pharmacies à proximité :**

 Pharmacie RASSON Rue Albert 1er, 11 - 7600 Péruwelz Téléphone : 069/78.14.60

 Pharmacie RISSELIN Rue Albert 1er, 49 - 7600 Péruwelz Téléphone : 069/77.05.71

1. Respect du matériel.

Toute détérioration intentionnelle des infrastructures et du matériel mis à disposition sera facturée à l’établissement scolaire.